

Avec vous, une cité des Canibouts plus accueillante

> Les bâtiments B, C et D (2^{ème} semestre 2011)

Après avoir rencontré les habitants à l'automne dernier, LOGIREP a élaboré un projet d'aménagement et propose de :

- réaliser de nouveaux cheminements piétons, plus visibles et sécurisés, qui mèneront aux parkings et aux halls d'immeubles ;
- mettre en place des conteneurs extérieurs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. Les lieux de dépôts existants seront renouvelés.

Lundi 30 mai à 18h, allée des Bruyères : une première proposition sera présentée aux habitants et mise en débat.

> Les bâtiments E et K

Une fois la réhabilitation des bâtiments achevée les espaces extérieurs et parkings seront réaménagés. Une première rencontre avec les habitants a eu lieu en décembre 2010 afin d'élaborer un projet d'aménagement, d'autres seront proposées par la LOGIREP.



Info chantier

> Du côté de la cité des Potagers

- Installation d'une aire de jeux : structure pour les 6-12 ans.

Calendrier : fin des travaux prévue fin mai 2011.

Demandée par les habitants, la création d'une nouvelle aire de jeux a été proposée par la ville auprès d'ADOMA. Le bailleur s'est engagé à entretenir l'aire de jeux. La ville de Nanterre finance l'installation de la structure à hauteur de 34 500 €.

- Amélioration de la sortie des véhicules.

L'actuel passage piéton, situé entre la cité des Potagers et la rue des Hêtres, deviendra une voie à sens unique « sortant » (vitesse limitée à 20 km/h) réservée aux résidents. Une borne rétractable se déclenchera grâce à un badge, attribué uniquement aux locataires de la cité. Tout badge perdu sera désactivé.

Travaux de voirie : 55 000 € (ville de Nanterre) ;

installation et mise en service de la borne : 20 000€ (ADOMA).



Les élèves de l'école La Fontaine s'intéressent à la rénovation de leur quartier

Quels sont mes endroits préférés ? Des classes allant du CE2 au CM2 participent à des ateliers d'arts plastiques (à partir de matériaux de chantiers), font des visites sur sites. Réalisations exposées lors de la fête de l'école.

Bon à savoir !

> La fête de quartier déménagement aux Canibouts.

En raison du chantier prévu à la cité des Pâquerettes, la fête de quartier aura lieu le 4 juin à la cité des Canibouts. La place de Strasbourg et les terrains de sports accueilleront les animations proposées.

Rendez-vous samedi 4 juin à partir de 14h.



> Comment faire enlever les épaves ?

Les véhicules immobilisés depuis au moins 8 jours dans le quartier peuvent être qualifiés d'« épaves » ou de « ventouses » après constat de la police.

Pour lutter contre la gêne occasionnée par ce type de stationnement et les risques qui y sont liés, des procédures existent. Dans les habitats collectifs, le bailleur est l'interlocuteur privilégié :

- si le véhicule se trouve sur le parking d'une résidence ;
- si les habitants pensent qu'un véhicule pose problème.

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

> Présentation du projet de réaménagement de la coulée verte et des espaces extérieurs de la cité des Pâquerettes

Suite aux remarques et aux souhaits exprimés par les habitants en septembre dernier, un projet a été élaboré concernant les aires de jeux, le mobilier urbain, la promenade plantée...

Samedi 14 mai à 10h30.

Devant l'école élémentaire des Pâquerettes, face au terrain de football.

> Première proposition d'aménagement des bas d'immeubles des bâtiments B, C et D de la cité des Canibouts

Lundi 30 mai à 18h.

Allée des Bruyères.

Laura Daumer, chargée de l'information et de la concertation des habitants, tient des permanences les mardis de 13h30 à 18h et les mercredis toute la journée. Retrouvez-la sur place et posez lui toutes vos questions ! En plus d'informer sur les travaux, son rôle est aussi de faire remonter les difficultés rencontrées ou constatées par les habitants.

À la mairie de quartier, 4, place des Muguets.



Edito

Madame, Monsieur,

Bien sûr, dans le projet de rénovation du Petit-Nanterre, les opérations les plus visibles et attendues des habitants sont les constructions ou réhabilitations d'immeubles, la création de voies ou d'équipements nouveaux.

Mais à travers ce projet, c'est toute l'image du Petit-Nanterre que nous voulons améliorer. Nous voulons qu'il soit plus encore qu'aujourd'hui un quartier attractif, où il fait bon vivre, où l'on ait envie de s'installer et de rester.

Or, cette image passe d'abord par l'aspect du quartier lorsque l'on s'y promène. Le Petit-Nanterre est certes un quartier populaire ; ses habitants n'en méritent pas moins le droit de vivre dans un quartier beau, propre, agréable, où l'espace se partage entre tous : familles, jeunes, personnes âgées.

C'est pourquoi le projet de rénovation du quartier donne tant d'importance à l'aménagement des espaces extérieurs. Nos équipes y travaillent avec les habitants, qui participent depuis le début à chaque étape du processus, afin que le résultat soit au plus proche des attentes et des usages quotidiens de ces espaces.

Nous voulons ainsi créer un espace public valorisé, qui soit un lieu de rencontre et de renforcement des liens entre les habitants.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Patrick Jarry
 Maire de Nanterre
 Conseiller général des Hauts-de-Seine

www.nanterre.fr



Petit Nanterre

Info Projet

Lettre Info Projet

Mai 2011
 n°2

Actualités

Faciliter les déplacements, améliorer le cadre de vie

- Avril 2011 - Juin 2013 : l'aménagement des parkings de la cité des Pâquerettes est lancé !**
- Présentation du projet de réaménagement de la coulée verte et des espaces extérieurs de la cité des Pâquerettes**
 Samedi 14 mai à 10h30, devant l'école élémentaire des Pâquerettes
 10, rue des Aubépines
- Première proposition d'aménagement des bas d'immeubles des bâtiments B, C et D de la cité des Canibouts**
 Lundi 30 mai à 18h
 Allée des Bruyères



Les partenaires du PRUS Petit-Nanterre

Eclairage

Outre sa dimension sociale, le projet de renouvellement urbain et social intervient en trois domaines essentiels :

- > l'habitat
- > les espaces publics
- > les équipements publics

Aux côtés des grands chantiers de construction et de rénovation de l'habitat et des équipements publics, les « résidentialisations » (c'est-à-dire l'aménagement des bas d'immeubles) sont des opérations de proximité dont les effets au quotidien sont immédiats.

A terme, le projet permettra d'aménager les abords immédiats et les accès communs de l'ensemble des immeubles des cités des Canibouts et des Pâquerettes. Des interventions qui amélioreront aussi le cadre de vie des résidents et embelliront le quartier.

Info chantier

> Les résidences des Tulipes et Glycines ont connu une première tranche d'aménagement des bas d'immeubles et de réorganisation des parkings en 2008. Aujourd'hui, une seconde étape vient finaliser l'opération :

- **Travaux sur la placette centrale des Tulipes** avec un traitement paysager original, installation de nouveaux bancs et d'une table de ping-pong (choisie par des enfants du quartier lors d'une rencontre avec les techniciens de la ville et de la SEMNA).
- **Réaménagement du bas des immeubles** 4 et 6 de la résidence des Tulipes et du 8 de la résidence des Glycines et embellissement avec des plantations florales.
- **Calendrier** : le chantier, démarré le 11 avril, durera 3 mois. Les plantations auront lieu à l'automne.



> Jean-Baptiste Laud, conducteur des travaux

De combien de personnes est constituée votre équipe ?

L'équipe est constituée de 8 à 10 personnes selon les besoins. Cela peut varier au cours des trois mois. Il y a des métiers de

la maçonnerie pour intervenir sur l'assainissement, des terrassiers qui travaillent sur la voirie et les réseaux. De plus, nous faisons appel à un paysagiste.

Un membre de votre équipe a été recruté en insertion, quel est son poste ?

Il s'agit d'une aide maçon, il travaille au terrassement.

Selon vous qu'est-ce que l'insertion peut apporter à votre entreprise ?

Un futur recrutement, si le chantier s'est bien passé et si la personne veut rester. Ce serait une seconde embauche de ce type dans notre société.

Cité des Pâquerettes

Des places de stationnement en plus, un environnement plus vert

Après la réhabilitation des logements de la cité des Pâquerettes, le réaménagement des bas d'immeubles et des parkings des résidences a commencé. Les opérations ont été choisies avec les habitants lors de rendez-vous de concertation. Elles s'inscrivent désormais dans un calendrier précis (voir tableau page 3).

Pour répondre aux besoins en terme de stationnement et faciliter la circulation des résidents, les parkings seront réorganisés. Aujourd'hui, l'ensemble de la cité dispose de **616 places de stationnement pour 729 logements**. Avec ces **60 places supplémentaires**, les habitants bénéficieront à terme de **676 places de parking**. Au même moment, les pieds d'immeubles seront végétalisés afin d'offrir des entrées agréables et un cadre de vie résidentiel aux locataires.

Véritables atouts pour le quartier, les espaces verts et plantés de la cité des Pâquerettes doivent être valorisés. Les habitants les apprécient et ont souhaité les conforter.

Ainsi, **6 314 arbustes, 2 848 vivaces et 1 500 bulbes** seront plantés. Les 255 arbres de la cité feront l'objet d'un traitement spécifique :

- > **165 arbres** seront abattus en raison de leur état sanitaire ou de leur emplacement (certains sont malades d'autres sont situés sur des parkings),
- > **90 arbres** seront conservés,
- > **138 arbres** seront plantés.

Au final, la cité comptera **228 arbres**. Les 27 arbres manquants seront plantés au moment du réaménagement de la coulée verte des Pâquerettes dont les travaux doivent débuter à partir de 2012.



Amélanchier, bambou sacré, pervenche, quelques exemples des essences plantées au pied des résidences.



Réaménagement de la placette des Tulipes (avril 2011 - juin 2013)

Calendrier prévisionnel des travaux

2011				2012		2013
Avril	Mai	Juin	Juillet à décembre	Janvier à juin	Juillet à décembre	Janvier à juin
Tulipes / Glycines						
		Jonquilles				
			Pervenches			
				Pervenches / Coquelicots		
					Coquelicots	
						Coquelicots / Lilas
						Lilas / Iris
						Iris / Jonquilles
						Remise en état du terrain de foot

Pour éviter de neutraliser trop de places de stationnement pendant les travaux, le chantier est organisé en 13 tranches échelonnées sur deux ans (voir tableau ci-contre).

De plus, le terrain de foot situé en face de l'école des Pâquerettes sera provisoirement transformé en parking.

Il accueillera 50 places de stationnement. La remise en état du terrain est prévue à la fin du chantier, en mars 2013.

En cas de difficultés particulières liées aux travaux, les locataires pourront contacter Laura Daumer, chargée d'information et de concertation (voir contact p.4).

La parole aux habitants



> Mme Romder, résidente des Tulipes, retraitée

Depuis quand habitez-vous le quartier ?

Depuis 1976. Avant vous savez il y avait beaucoup de commerces dans le quartier : fleuriste, bureau de poste, boucherie, un petit supermarché, la boulangerie, une poissonnerie, une boucherie chevaline, un libraire, c'était un vrai centre commercial... Quand je rencontre des anciens habitants, ils me disent qu'ils regrettent le quartier d'avant. Je suis contente des améliorations qui vont arriver.

Comment trouvez-vous les espaces extérieurs actuels ?

Je les trouve intéressants, on a de l'espace, on n'est pas enfermé, il y a beaucoup d'arbres. J'apprécie beaucoup, j'aime beaucoup le Petit-Nanterre. Mais ce serait mieux si c'était en bon état de propreté.

Trouvez-vous qu'ils sont bien entretenus ?

C'est bien entretenu, je vois M. Toubal, notre gardien qui travaille très bien et qui est très actif dans le quartier. Il y a aussi les agents de propreté qui sont présents, étant donné que je suis à la retraite je les vois travailler. Malheureusement, certaines personnes jettent leurs papiers par terre, sans se préoccuper des autres, c'est dommage, ça détériore le paysage. Cela pourrait être une magnifique résidence comme on en rêve ! J'aimerais qu'il y ait plus de convivialité comme autrefois. Mais bientôt dans le petit square il y aura des arbres, des fleurs, ce sera un bien-être pour tout le monde, les gens éprouveront peut-être le besoin de s'arrêter...



> Mme Marné, résidente des Pervenches, membre du groupe d'habitants relais

Que pensez-vous des espaces extérieurs actuels des Pâquerettes ?

Ici, on a la chance d'avoir un quartier avec beaucoup d'arbres, on a vraiment envie de garder cette verdure. Aujourd'hui ces espaces ne sont pas en très bon état, cela fait longtemps que c'est comme ça. Le projet de réaménagement des Pâquerettes est vraiment une très bonne chose. Cela permettra aux gens de mieux vivre dans ce quartier, pour qu'ils s'y attachent.

Vous faites partie du groupe d'habitants relais, chargé de faire le lien avec les autres locataires pendant les chantiers. Comment envisagez-vous votre rôle ?

Pour l'instant on n'a pas encore beaucoup parlé du réaménagement des Pâquerettes. J'ai tout de même rencontré une locataire qui pensait, qu'on allait supprimer définitivement le terrain de foot pour en faire un parking. Je lui ai bien expliqué que c'était provisoire, le temps des chantiers, pour compenser l'offre de stationnement et qu'il redeviendrait un terrain de jeu une fois les travaux terminés. Les gens attendaient une intervention sur les parkings parce que cela devenait un peu le bazar. Au final, on aura plus de places de parkings après les travaux. Ce n'est pas parce qu'on est un quartier en zone populaire qu'il faut qu'on soit dans un quartier délaissé. Il faut qu'on soit bien chez nous.

Selon vous quelles sont les conditions de réussite de ce projet ?

Il faut faire des réunions avec l'office pour prévenir les habitants, qu'ils fassent attention, qu'ils disent à leurs enfants de ne pas grimper aux arbres, de sensibiliser les propriétaires de chiens, ceux qui jettent leurs poubelles par les fenêtres. Certaines personnes ont pris de mauvaises habitudes, mais si c'est joli, peut-être qu'ils feront plus attention. L'amicale des locataires, dont je fais partie, représente l'ensemble de la cité des Pâquerettes. Nous organiserons des points de rencontres au pied de certains bâtiments pour nous faire connaître. On pourra parler des problèmes des locataires et aussi des travaux d'aménagement.

À noter

Pendant la phase de concertation, un groupe d'habitants relais s'est constitué.

Il sera informé par la SEMNA et la ville de l'évolution du chantier (ex : nuisances) au cours des différentes phases et veillera aux côtés des opérateurs au déroulement du chantier. Ces informations seront transmises aux habitants concernés.



Rendez-vous concertation avec les habitants